

# le CeMaphore

bulletin d'information sur la mobilité

- > La parole à ... Umberto Romano
- > Quand la mobilité est génératrice de lien dans le Sud de l'Entre Sambre-et- Meuse
- > Les CeM en Alsace et à Fribourg. Première étape : Cernay
- > A Belfort, des innovations pour améliorer l'attractivité du transport en commun
- > Les associations cyclistes belges récompensées
- > Contacts utiles à la Direction du transport des personnes du SPW
- > Trucs et astuces d'un CeM. Un chemin praticable pour presque rien

> sommaire





Croisement entre l'autoroute A3 et la N614 à Crisnée.  
Source : SPW - Direction de l'édition.

## > La parole à ...

### Umberto Romano, directeur a.i. de la Direction de la Sécurité des Infrastructures routières du SPW

Les statistiques d'accidents de la circulation sont inquiétantes. En 2009, on recense plus de 35 000 tués et 1 700 000 blessés en Europe. En Wallonie, près de 400 personnes perdent la vie chaque année sur la route. C'est beaucoup trop !

Malgré une lente et constante réduction du nombre de victimes ces dernières années, la Belgique reste malgré tout un mauvais élève de la classe européenne. Nous devons réagir. Chacun à son niveau est concerné et peut apporter sa contribution.

Bien souvent, on remarque que les problèmes de sécurité routière ne sont mis en évidence que lorsqu'un aménagement est déjà réalisé et que des accidents sont constatés. Or, c'est en amont, et à chaque stade du projet, que l'on doit vérifier si la sécurité routière est bien prise en compte.

La Commission Européenne a bien compris cet enjeu et a adopté une directive sur la gestion de la sécurité des infrastructures routières. Celle-ci prévoit une classification des zones accidentogènes, la réalisation d'audits de sécurité à chaque stade d'un projet et des inspections des routes en exploitation. Cette directive sera prochainement d'application pour les routes du réseau transeuropéen (routes « E ») mais sa portée sera étendue à toutes les routes régionales et pourrait aussi concerner les projets communaux soumis à subside régional.

Bien que cette l'application de cette directive ne soit pas obligatoire pour les autres projets communaux, j'invite chaque CeM à adopter une attitude proactive par rapport au respect de la sécurité routière à chaque stade d'un projet, et ce, pour tous les projets.

Lorsque vous étudiez un projet ou analysez un dossier qui vous est soumis, vous vérifiez déjà, en tant que CeM, si l'approche « mobilité » est bien prise en compte. La même démarche devrait être entreprise par rapport à la sécurité routière. En évaluant les incidences sur la sécurité routière de chaque décision (avec parfois une remise en cause du projet), il est possible de réaliser de meilleurs aménagements et réduire ainsi le nombre de victimes sur la route.

Mon service est à votre disposition pour vous fournir plus d'informations sur cette problématique.

**Contact :** ir Umberto ROMANO, CeM  
umberto.romano@spw.wallonie.be

## > Collaborations supracommunales

### Quand la mobilité est génératrice de lien dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse

La mobilité en zone rurale est une préoccupation essentielle en Région wallonne. Elle fait actuellement l'objet de formations spécifiques dans le cadre de la formation continue des CeM et sera prolongée par la publication d'un cahier thématique.

La plate-forme intersectorielle du sud de l'Entre Sambre et Meuse regroupe des associations issues de différents domaines (économique, social, santé, ...) sur douze communes (de Couvin à Viroinval en passant par Cerfontaine<sup>1</sup>). Elle a consacré une matinée de réflexion au thème de la mobilité le 21 septembre dernier. Il s'agissait de l'aboutissement d'une année de travail consacrée au développement local et au service du bien-être de la population.

Une partie de la population de cette région vit dans des conditions précaires. Or se déplacer est indispensable pour avoir accès à l'emploi, aux soins de santé, à l'enseignement ... La pauvreté dans laquelle certaines familles sont plongées, depuis plusieurs générations parfois, demande, aux services d'insertion socio-professionnelle notamment, de commencer par leur apprendre comment se déplacer.

#### Apprendre à se déplacer

Apprendre à utiliser les transports en commun, notamment mais également parce que cela fait souvent partie des compétences requises pour trouver un emploi, obtenir le permis de conduire, d'abord théorique puis pratique, via le Carrefour-formation, ou, plus localement à Couvin via l'Alter'Action, sont autant d'actions qui aident une population en décrochage social à retrouver sa place dans la société.

A Viroinval, un service « Job Mobile » a été mis sur pied. L'achat de véhicules (une voiture et cinq scooters) a été

<sup>1</sup> Beaumont, Cerfontaine, Chimay, Couvin, Doische, Florennes, Froidchapelle, Momignies, Philippeville, Sivry-Rance, Viroinval, Walcourt.

subsidé par le Secrétariat d'Etat aux Affaires sociales et permet à toute personne en parcours de réinsertion d'obtenir la mise à disposition d'un véhicule.

### A Cerfontaine, 30 vélos en libre-service

Le projet développé par la Croix-Rouge de Belgique et la commune de Cerfontaine, et soutenu par la Fondation Roi Baudouin à hauteur de 10 000 Euros, mérite également que l'on s'y attarde. Il s'agit d'un système de vélos mis en libre-service au domaine de Revleumont depuis le printemps 2009. Ce domaine touristique est occupé en bonne partie par de l'habitat permanent. Les 200 résidents permanents n'étaient pas très bien intégrés au sein du village de Cerfontaine, distant de 7 kilomètres du domaine via une route sans passage de bus.

Quinze vélos pour adultes et quinze vélos pour enfants ont été installés dans un local du domaine. La location des vélos est gratuite pour les résidents et payante pour les touristes. La gestion du parc à vélos et des réparations est faite par les résidents, ce qui les amène à se rencontrer, alors qu'ils ne se croisaient qu'épisodiquement.

Les vélos permettent aux adultes d'aller prendre le bus du matin plus facilement ou de faire une course, aux enfants de rentrer au domaine après l'école ou d'aller jouer au village, et ainsi de mener une vie sociale plus riche : la distance paraît moins longue. C'est aussi un moyen simple et rapide pour les habitants du village et du domaine de tisser des liens, de véhiculer une image différente de leur mode de vie et de partager des moments privilégiés.

### A Froidchapelle, un cheminement pour les personnes à mobilité réduite

Enfin, le dernier projet présenté est la création d'un cheminement asphalté à destination des personnes à mobilité réduite hébergées au centre « L'Accueil » de



Froidchapelle. Il sert également aux résidents d'une maison de repos et aux élèves d'une école primaire, toutes proches.

Pour mener à bien ce projet, financé à 50% dans le cadre d'un plan triennal, la commune a travaillé avec les responsables des diverses institutions, ainsi qu'avec les riverains, afin d'améliorer la sécurité et le confort de tous. La commune a d'ailleurs obtenu le label Handicity en 2006 pour ce projet.

### Vers une prise en compte globale

La réalisation d'un schéma d'accessibilité de toute la zone est le prochain objectif de la plate-forme intersectorielle de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

**Pour en savoir plus :** <http://www.plateforme-esem.be>



Source : Croix-Rouge de Belgique.



Source : SPW - DGO2.





Source : Réseau des CeM.

## > Voyage d'études des CeM

### Les CeM en Alsace et à Fribourg. Première étape : Cernay

*Du 6 au 8 octobre dernier, quarante-cinq CeM et élus d'horizons divers, mais représentant principalement des communes wallonnes, se sont rendus à Cernay, à Fribourg-en-Brigau et à Strasbourg. Trois villes différentes à bien des égards, mais inscrites chacune dans une démarche volontariste de mobilité et plus largement de développement durable.*

*Impossible de vous présenter en un article ces trois destinations. C'est pourquoi, une fois n'est pas coutume, les compte-rendus de ces visites vous seront communiqués comme un journal de voyage, en trois épisodes.*

Située dans la partie sud de l'Alsace, la ville de Cernay compte aujourd'hui environ 11 300 habitants. Accueillis par l'adjoint au maire de la ville, nous

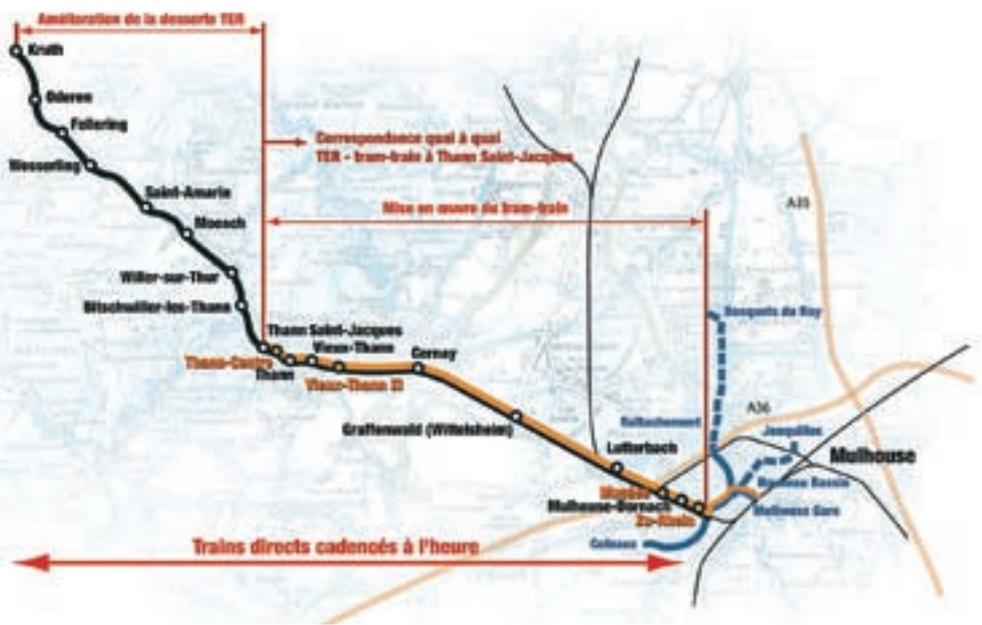
avons pu prendre connaissance du projet de ville à travers ses défis économiques, sociaux et environnementaux : volonté de diversification de l'emploi, développement d'une politique urbaine .... Arrêtons-nous sur trois projets importants de la commune, qui touchent directement à la mobilité communale.

#### Le tram-train Mulhouse-Thann

L'idée, importée d'Allemagne, vise à désengorger un axe routier réputé difficile. Le projet doit permettre aux habitants de la vallée située au pied des Vosges de rejoindre Mulhouse sans prendre leur voiture.

Calquée sur le modèle de Karlsruhe, cette liaison connaît une fréquence de 3 passages par heure, avec un passage du train TER et deux passages du tram-train : soit 48 allers-retours quotidiens au lieu de 23 aujourd'hui. Il s'agit du premier tram-train interconnecté de France, circulant successivement sur le réseau ferré classique, sur une voie dédiée, enfin sur les rails du réseau de tramway de Mulhouse. La spécificité de ce chantier a été de réaliser une infrastructure permettant d'accueillir des véhicules de natures différentes : tramway et tram-train ou tram-train et train, selon les secteurs.

Cette première phase relie en 19 minutes la gare de Mulhouse à la nouvelle gare de Thann. De quai à quai, les voyageurs peuvent ensuite bénéficier d'une correspondance pour la haute vallée de la Thur (27 allers-retours au lieu de 17) en train régional TER. La desserte Mulhouse-Thann comporte 18 arrêts dont sept stations de tramway dans Mulhouse.



Projets de tram-train de Strasbourg et Mulhouse

Desserte de la ligne Mulhouse - Thann



Parc des berges de la Thur. Source : ICEDD.



Source : Réseau des CeM.

## Aménagements de la gare et de ses abords

Pour accompagner l'arrivée du tram-train Mulhouse-Thann, dont la mise en service est effective depuis le 12 décembre, un pôle d'échange est en cours d'aménagement à l'échelle du bassin de vie afin d'accueillir des voyageurs supplémentaires. Il prévoit la réalisation d'un parc de stationnement qui va passer de 50 places actuelles à 350 places, une gare routière et des dessertes multimodes.

En effet, si aujourd'hui la gare est fréquentée en moyenne par 1 200 voyageurs/jour, un triplement est envisagé rapidement. A partir de cette opportunité, c'est toute l'évolution du quartier de la gare qui est repensée, en termes de requalification de l'espace public, de réhabilitation d'anciens bâtiments pour y développer des services et des activités, d'aménagements cyclables ...

## La Zone d'aménagement concerté (ZAC) des rives de la Thur

Cette opération, initiée en 2001 et dont la réalisation a démarré en 2008, concerne une zone délaissée notamment en raison des crues fréquentes et capricieuses de la rivière. Située à 800 mètres de la gare de Cernay, le site constituait une véritable rupture entre les quartiers nord et sud de la ville. Le projet a pour objet la création d'un parc et de logements collectifs qui prend appui sur la localisation favorable du site pour le développement de l'habitat et d'activités, qui sont ainsi idéalement placées en termes d'accessibilité en transport en commun, à vélo et à pied, et sur la valorisation de terrains inondables.

Le parc des berges de la Thur a été conçu de manière à prendre en compte la problématique environnementale par la gestion de la ressource « eau », notamment en réalisant des noues végétalisées capables de stocker le surplus d'eau en cas d'inondation de la Thur ou de fortes pluies. Le parc urbain de 12 hectares en plein centre ville constitue un véritable poumon vert à caracté-

rière ludique et récréatif, accompagné par une trame verte, véritable corridor végétal dans la Zac, favorable à la mobilité douce.

La construction d'un programme de 800 logements collectifs et intermédiaires (petits immeubles collectifs, maisons de ville et logements individuels groupés) ainsi que quelques logements individuels groupés (60 hectares) constitue l'autre facette du projet. Le quartier comprend également des équipements publics : lycée, centre sportif, ... Il est donc implanté en bordure immédiate du centre-ville et contribue ainsi à renforcer sa densité et son attractivité. Une zone d'activités constituée d'un pôle énergies renouvelables verra le jour prochainement.

## Boug'énbus : le transport à la demande « point à point »

Signalons encore la mise sur pied, depuis 2008, d'un système de transport en commun à la demande : « Boug'énbus ». Début 2010, il a évolué et fonctionne aujourd'hui sur le principe du « point à point ».

Ainsi, 73 arrêts ont été définis sur le territoire. Lorsque l'utilisateur contacte l'opératrice de la centrale de téléphonique de réservation, il indique l'arrêt où il souhaite être pris en charge, celui de sa destination, ainsi que l'heure de départ. Il n'y a plus de lignes et de grilles horaires à respecter. Le système fonctionne tous les jours sauf le dimanche, de 5h45 à 19h15, et utilise des véhicules de 9 et de 20 places. Un trajet coûte 1,2 Euros, l'abonnement mensuel 32 Euros, autorisant 1 aller/retour par jour. Quant au Pass scolaire, il coûte 25 Euros et est valable pour 40 trajets, sans limitation dans le temps.

### Pour en savoir plus :

[http://www.alsace.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/fiche\\_cernay\\_internet\\_cle6aa481.pdf](http://www.alsace.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_cernay_internet_cle6aa481.pdf)



## > Transport en commun

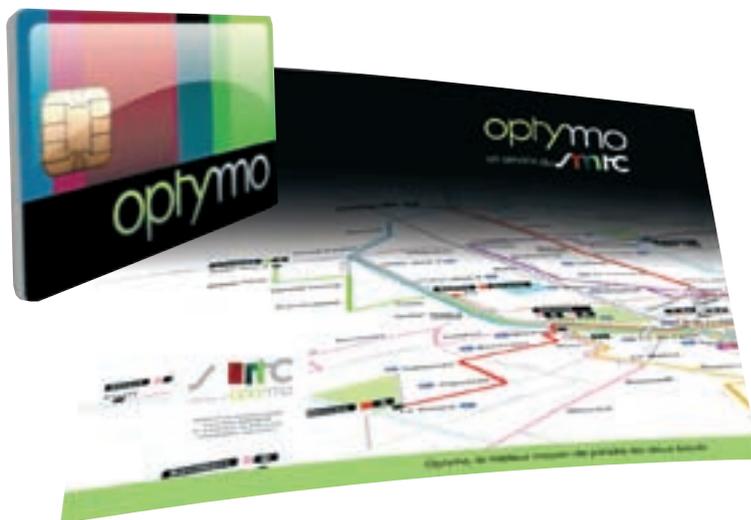
### A Belfort : des innovations

Le Territoire-de-Belfort est un tout petit département français (610 km<sup>2</sup> - environ 44 km X 22 km - 91 communes - région de Franche-Comté) qui accueille 145 000 habitants, dont 52 000 pour la ville de Belfort. Malgré une urbanisation peu dense, les chiffres montrent un avenir certain pour les transports en commun dans les villes moyennes.

Comment séduire, convaincre, convertir les usagers qui n'utilisent pas encore les transports en commun ? C'est la question que s'est posée le syndicat mixte des transports en commun (SMTC) du Territoire-de-Belfort. Depuis le 1er janvier 2008, elle trouve une réponse dans le projet « Optymo », dont l'objectif est d'assurer une qualité de service à la hauteur des attentes des usagers. Elle se décline à travers les aspects suivants : bus GPL et haut de gamme, amélioration du niveau de service des lignes régulières (fréquence ...), transport à la demande généralisé, baisse des coûts d'exploitation et des tarifs, plus de vente de ticket dans le bus, paiement par SMS, post-paiement ...

Ce dernier constitue une approche originale et innovante de la tarification. Ainsi, le « Pass Optymo » combine les avantages du ticket de bus et de l'abonnement. Il est simple, pratique et gratuit. Le trajet coûte 0,8 euro sur tout le département (donc une seule zone tarifaire) et le plafond mensuel est fixé à 31 euros au tarif normal ou à 9 euros en tarif réduit (jeunes, tarif social ...). La facture est établie en fin de mois sur base du nombre de trajets réellement effectués. La progression de la clientèle est énorme, avec 37 000 porteurs du Pass en 2010 pour 10 000 deux ans plus tôt, et une augmentation de 40 % de la fréquentation sur cette même période : soit 6,8 millions de personnes transportées par an.

Plus globalement, une économie de 8 millions d'euros a été réalisée par rapport aux prévisions d'exploitation



de l'ancien opérateur privé, grâce à la création d'une Régie publique pour le réseau urbain (RTTB) et à la gestion de la politique commerciale par le SMTC pour l'ensemble d'Optymo.

Le projet Optymo 2, qui s'appuie sur le concept de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), constitue la deuxième phase de la construction du réseau. Entre 2010 et 2013, de nouvelles solutions sont prévues avec un objectif de mobilité « durable », dans un espace urbain de qualité où cohabiteront bus, piétons, vélos et voitures. Le TCSP (Transport en Commun en Site Propre) est au cœur du projet et devra répondre à une demande toujours croissante de déplacement des ménages, en desservant des lieux de vie, tout en répondant aux besoins de déplacements scolaires et vers les bassins d'emplois.

**Pour en savoir plus :** <http://www.smtc90.fr/>  
<http://www.optymo.fr/>  
<http://pass.optymo.fr/www.optymo2.fr>

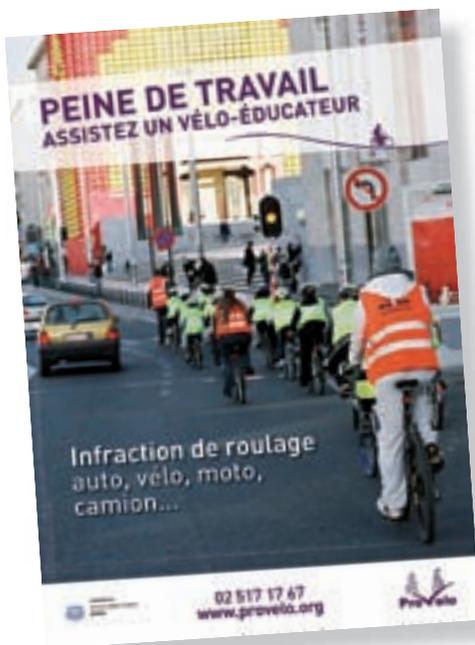
## > Prix de la sécurité routière

### Les Associations cyclistes belges récompensées

Dans le cadre des journées européennes de la sécurité routière, Pro Velo et le Fietsersbond ont été mis à l'honneur en octobre dernier pour des projets qui contribuent à promouvoir une conduite responsable et solidaire, et ce parmi 94 candidats provenant de 17 pays européens.

« Blijf uit de dode hoek ! Fiets je vaardig » est le nom donné à une grande campagne de sensibilisation de l'association flamande, qui s'adresse aux jeunes piétons et cyclistes afin de les encourager à sortir de l'angle mort des conducteurs de bus/poids lourds/véhicules utilitaires. Le leitmotif « Bien Vu ? » interpelle les élèves via des journées de sensibilisation, des activités extra-scolaires et un dossier pédagogique.





Parmi les peines de travail qui sont proposées aux personnes ayant commis une infraction de roulage en voiture ou à moto, le projet « Justice », initié en 2007 par Pro Velo, leur propose d'assister un éducateur

qui forme les élèves dans les écoles à rouler à vélo en sécurité. Cette initiative inscrit bien le vélo dans la mobilité d'aujourd'hui et vise à rendre les personnes concernées plus responsables d'elles-mêmes et des autres usagers, et à développer leur perception du partage de l'espace public et leur approche de la sécurité routière.

« Justice » a reçu le quatrième prix et « Blijf uit de dode hoek ! Fiets je vaardig » le cinquième prix.

**Contacts :** Jan TREUNEN, jan@fietsersbond.be  
 Françoise PICQUE, f.picque@provelo.org, Jean-Luc LEGRAND, jl.legrand@provelo.org

## > Contacts utiles

### ... à la Direction du transport des personnes du SPW

Services de transport rémunéré de personnes au moyen de véhicules de 8 places maximum (chauffeur non compris)

Tél. : 081 77 31 80 : mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00.  
<http://mobilite.wallonie.be/opencms/opencms/fr/modes/taxi/reglementation.htm>  
 taxis@spw.wallonie.be

Services de transport rémunéré de personnes pour compte de tiers au moyen de véhicules de plus de 8 places maximum (chauffeur non compris)

Tél. : 081 77 31 70 : mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00.  
[http://mobilite.wallonie.be/opencms/opencms/fr/modes/transports\\_commun/reglementation.html](http://mobilite.wallonie.be/opencms/opencms/fr/modes/transports_commun/reglementation.html)  
 transportdepersonnes@spw.wallonie.be

Cellule ferroviaire de la Région wallonne

Tél. : 081 77 31 07  
 Rail-dgO2@spw.wallonie.be

## > Trucs et astuces d'un CeM

### Un chemin praticable temporairement pour presque rien

*Le CeMaphore inaugure une nouvelle rubrique, qui donne la parole au CeM qui souhaite partager une des ficelles de son métier. Contactez-nous : votre avis nous intéresse !*

Dans le cadre du réaménagement complet d'une rue sans issue au bout de laquelle se trouve une école gardienne et primaire, me vint l'idée de créer un petit chemin à travers une prairie afin de désenclaver temporairement l'accès de cette institution. Après accord du propriétaire, il me restait à résoudre un triple problème : trouver un revêtement praticable par des enfants, putrescible et, tant que faire se peut, gratuit. Pas évident !

C'est alors que je me souvins de mes vacances en Provence et de ces magnifiques chemins en écorce dans un parc naturel. Et pourquoi pas remplacer les écorces par du broyat ? C'est aisément utilisable à pied, voire en poussette lorsqu'il se tasse. Il est putrescible à souhait. Il est préférable de choisir des essences non acides, sauf si on désire que le chemin se pérennise. Et enfin, le broyat est gratuit et disponible à profusion. Un coup de fil auprès d'un entrepreneur de jardin et plusieurs remorques furent livrées. Il n'y avait plus qu'à étendre.

Un ouvrier et quatre heures plus tard, un superbe chemin de 120 mètres de long, d'un mètre cinquante de large et d'une dizaine de centimètres d'épaisseur de broyat, voyait le jour au plus grand bonheur des enfants qui peuvent maintenant y cheminer aisément et au sec. Et pour augmenter la durée de vie du chemin, il suffit soit de placer un géotextile en-dessous du broyat ou encore tout simplement de ... remettre une couche.

En résumé, le broyat : c'est facile, c'est pas cher et c'est écologique ! A vous d'essayer...

**Contact :** Thomas VERBEEREN – CeM de Gembloux  
 Tél. : 081 62 63 85, thomas.verbeeren@gembloux.be



Source : Thomas Verbeeren.



## > Conseils de lecture

### L'aménagement d'une traversée d'agglomération : une démarche de projet, Certu, (Références), 2010.

Créer une voirie répondant aux attentes et aux besoins de chacun : usager, riverain, élu, technicien ... et s'intégrant au mieux dans le contexte plus global de la commune relève d'un processus d'élaboration long et difficile. Cet ouvrage et son cédérom proposent une démarche par étapes permettant de ne rien laisser au hasard, depuis le montage du projet jusqu'à son évaluation, en donnant des exemples, des illustrations et des outils de travail.

Marc WIEL, **Étalement urbain et mobilité**, La documentation française, (Le Point sur), 2010.

De nos jours, l'étalement urbain est présenté comme l'un des maux les plus menaçants pour l'environnement. Certains souhaitent donc une ville plus dense, moins cloisonnée socialement et fonctionnellement, et économe en ressources naturelles. Cependant, cette belle idée rencontre des obstacles de taille. En effet, l'étalement urbain renvoie à une mobilité chèrement conquise, à un désir d'espace vital, au marché foncier et immobilier, avec les inégalités sociales qui lui sont associées. Il convient donc de mettre en œuvre une véritable cohérence entre les politiques de transport et d'urbanisme. Cet ouvrage tente d'expliquer par où il paraît utile de commencer.

**Infos :** Brigitte Ernon - Gestionnaire  
Centre de documentation et de diffusion en mobilité  
Tél. : 081 77 31 32  
centre-doc-mobilite@spw.wallonie.be  
<http://documentation.mobilite.wallonie.be>

## > Agenda

### Du réseau

- Le 28 février 2011. Nouveau cycle de Formation de base des Conseillers en mobilité

#### Infos :

Bernadette Gany, tél. 081 77 30 99 - [bernadette.gany@spw.wallonie.be](mailto:bernadette.gany@spw.wallonie.be)  
Brigitte Ernon, tél. : 081 77 31 32 - [brigitte.ernon@spw.wallonie.be](mailto:brigitte.ernon@spw.wallonie.be)  
<http://mobilite.wallonie.be>

### Hors réseau

#### A l'étranger

- Du 1 au 3 février 2011. Réaliser un plan de mise en accessibilité de la voirie et de l'espace public, Du 5 au 7 avril 2011. Bus à haut niveau de service : de la définition du programme à la mise en œuvre, Les 17 et 18 mai 2011, Aménager un espace public. Nouvelle démarche de conception Les 24 et 25 mai 2011, Définir un cahier des charges d'un système d'information multimodale, à Paris (France)

**Infos :** Ponts, formation, édition  
<http://www.enpc.fr>

## > Humour



Photo de couverture : Zone d'aménagement concerté des rives de la Thur.  
Source : Réseau CeM.

### Contact :

#### Réseau des Conseillers en mobilité (CeM)

Bernadette Gany, coordinatrice, tél. : 081 77 30 99  
Brigitte Ernon, tél. : 081 77 31 32  
Barbara Schwan, tél. : 081 77 31 21  
Fax : 081 77 38 22  
SPW-Direction de la Planification de la Mobilité  
Boulevard du Nord, 8, B-5000 Namur  
[reseau-cem@spw.wallonie.be](mailto:reseau-cem@spw.wallonie.be)  
<http://cem.mobilite.wallonie.be>



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE  
DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

Boulevard du Nord 8, B-5000 Namur

<http://spw.wallonie.be> • N° Vert : 0800 11 901 (informations générales)

